

CONSEIL MUNICIPAL du 15 septembre 2025

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 15 septembre 2025, sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 8 septembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

PRESENTS : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, MOLLIET Gisèle, ROUX-NOUVEL Florence, DUC-GONINAZ Guy, JOGUET Mathieu, CRESSENS Annick, VIARD-GAUDIN Eliette, BLANC Nicolas,

ABSENTS REPRESENTES : M. MIRABAIL Jean-Pierre par M. FRISON-ROCHE Christian
M. DOIX Thierry par Mme MOLLIET Gisèle
M. VINCENZI Walter par Mme ROUX-NOUVEL Florence
M. MENOTTO Sylvain par M. DUC-GONINAZ Guy

ABSENTES : Mme HORNECKER Justine
Mme PALLUEL-BLANC Célia

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUC-GONINAZ Guy

Le quorum étant respecté, après approbation du procès-verbal de la séance précédente, M. le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour, ce qui est accepté, une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la création d'une piste de débardage au Cuvy

Information sur l'organisation de la rentrée scolaire

Le Conseil prend connaissance des effectifs dans les deux écoles de la Commune qui s'établissent à 129 enfants (126 en 2024/2025). Ces effectifs sont répartis entre Beaufort (81 élèves) et Arêches (48 élèves).

Le collège le Beaufortain accueille 220 élèves (20 de plus que l'année scolaire écoulée) et bénéficie de l'ouverture d'une section scientifique.

Les élus sont informés par Mme ROUX NOUVEL Florence de l'organisation des équipes (accueil périscolaire, restauration scolaires, ATSEM) et des effectifs d'élèves correspondants.

La rentrée s'est bien déroulée compte tenu notamment des moyens mis en œuvre par la municipalité en appui aux enseignants, dans les classes à plusieurs niveaux.

S'agissant des évolutions des effectifs en cours d'année, il a été convenu avec l'inspection académique que les enfants de saisonniers arrivant sur la commune (même si résidence à Arêches) seront inscrits à l'école de Beaufort et que toute nouvelle arrivée de famille permanente sur Arêches ferait l'objet d'une inscription à l'école d'Arêches. Il est également fait état du fait qu'à la rentrée de septembre 2026, 10 élèves de CM2 rejoindront le collège avec une incidence sur l'effectif. Les élus décident de solliciter à nouveau auprès de l'inspection académique une ouverture de classe pour Arêches, école de montagne.

Par ailleurs, le conseil est informé des difficultés rencontrées pour obtenir, dans un délai court, l'accord de l'inspection académique pour permettre à une AESH d'accompagner un enfant en situation de handicap pendant le temps de restauration scolaire, accompagnement prévu par la loi VIAL.

Dans l'attente de cette acceptation, le Conseil autorise l'embauche de cette personne.

Information et décision sur le financement de l'accueil de loisirs (mercredis)

La convention entre l'AAB et les communes du Beaufortain concernant le financement de l'accueil de loisirs des mercredis n'ayant pas encore été finalisée, le dossier est reporté au prochain Conseil Municipal. Il est rappelé qu'à compter de cette rentrée, l'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires) est dans des nouveaux locaux au sein de l'école de Villard-sur-Doron.

Validation des tarifs ski nordique saison d'hiver 2025/2026

Le Conseil prend connaissance des propositions du Conseil d'Administration de la SEMAB s'agissant des tarifs du ski nordique pour la saison 2025/2026 (publics et associations/groupes) et valide ces derniers (en supprimant le tarif spécifique fin de journée),

Acquisition Véhicule utilitaire 5,5T

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour le remplacement de véhicules utilitaires, répartie en deux lots distincts.

Après analyse des offres reçues, la proposition d'Auto-Conseil Location concernant la fourniture d'un véhicule ISUZU type 2 avec équipements a été retenue pour un montant de 68 900 € HT avec reprise du véhicule Iveco 6.5 T pour un montant de 12 500 € HT.

Glissement sous Melon : avenant au marché de travaux

Monsieur le Maire rappelle le marché en date du signé avec l'entreprise Martoïa TP pour la réalisation des travaux de stabilisation du glissement sous Melon pour un montant initial de 99 970.00 € HT.

En cours de chantier, des évolutions du glissement et des constatations sur l'état du terrain naturel lors des terrassements ont nécessité des ajustements, (ajouts de drains, etc.). Ces modifications imposent la passation d'un avenant au marché.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux avec l'entreprise MARTOIA, d'un montant de 8 786.21€ HT portant ainsi le montant total du marché à 108 756.21€ HT.

Réfection du perron de l'église de Beaufort

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux nécessaires à la réfection du perron de l'église de Beaufort ont fait l'objet d'une consultation et sont attribués à l'entreprise QUAY pour un montant de 20 540 € HT.

Demande de subvention pour piste de débardage de bois

Le Conseil est informé de la nécessité de créer une piste de débardage de bois au Cuvy dans la perspective de l'exploitation d'une coupe de bois sur pied vendue récemment et autorise à l'unanimité M. le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Savoie.

Acquisition d'un barnum (Région Auvergne Rhône Alpes)

Après avoir pris connaissance de la proposition de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de céder gracieusement à la commune un barnum destiné à être utilisé par les associations communales, le conseil autorise M. le maire à déposer le dossier correspondant.

Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de plusieurs biens immobiliers.

Régularisation foncière suite déclassement de chemins ruraux

(M. le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote)

L'assemblée prend connaissance du plan de division qui fait suite à la procédure de déclassement du chemin rural de Domelin, sollicité par M. FRISON ROCHE Patrice, et autorise à l'unanimité, la vente des ténements aux 3 propriétaires concernés (Mme Nathalie VIALLET, MM FRISON ROCHE Patrice et Christian au tarif de 0,6 € le m²).

Questions diverses

L'assemblée prend connaissance des informations suivantes :

-Habitat et Logement : gestion en flux des droits de réservation des logements locatifs sociaux – après analyse, le Conseil approuve cette convention dont l'objectif principal est de réduire le parc de logements vacants,

-Espace Mont Blanc : après avoir pris connaissance du projet de convention du groupement européen de coopération territoriale Espace Mont Blanc, qui prévoit la mise en œuvre d'actions de coopération entre la France, l'Italie, la Suisse, le Conseil est favorable au principe de participer à cette démarche au regard de son intérêt notamment pour la promotion du territoire. La position définitive sera confirmée par le conseil après avoir pris connaissance du coût pour la collectivité.

-SIDEVAR : M. le Maire a participé au dernier Conseil d'administration et a pu évoquer une nouvelle fois la volonté de la commune de Beaufort de se retirer de ce syndicat : cette possibilité est toujours conditionnée au fait de trouver une autre commune en substitution.

-L'Assemblée générale de l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne a lieu cette semaine à Saint-Lary-Soulan, avec la participation de M. Le Maire,

-la procédure de recrutement pour le remplacement de Mme Marielle CHAUCHAIX qui fera valoir ses droits à retraite mi 2026 est en cours, le profil de poste étant celui de responsable administratif (Ressources humaines, marchés publics, suivi des procédures),

-les dossiers de demande de subvention des associations d'intérêt supra communales et communales pour 2026 devront être déposés pour mi-novembre 2025,

-un point sur la réalisation du budget 2025 sera dressé lors du Conseil Municipal d'octobre,

- la réunion de rentrée avec les utilisateurs permanents de la salle polyvalente (collège, associations...) s'est déroulée récemment, la gestion de la salle par les services de la mairie de Beaufort donnant satisfaction,
- les prochains événements sont en cours de préparation (ultra spirit les 19, 20 et 21 septembre et le salon des sites du Goût les 11 et 12 octobre)
- Projet d'habitat inclusif à Beaufort : le BEA sera signé avec la SEM 4V le 8 octobre prochain et les travaux démarreront ensuite,
- évolution de la gouvernance de la Clé des cimes : une note de synthèse sera présentée aux élus lors du prochain conseil municipal
- la convention pour la réhabilitation du château de la grande salle sera proposée pour validation lors du prochain conseil municipal
- la rencontre des élus du Beaufortain sera co-organisée avec Villard-Sur-Doron le vendredi 26 septembre prochain,
- devenir des concessions des barrages hydro électriques : un courrier de M. Vincent ROLLAND, député de la circonscription, précise les récentes évolutions s'agissant de cet important dossier
- le scrutin des prochaines élections municipales est fixé aux dimanches 15 et 22 mars 2026, la période de réserve électorale ayant démarré le 1^{er} septembre 2025,
- les procédures de consultation pour les navettes ski bus et le réseau de chauffage (changement de la chaufferie et extension du réseau) sont en cours d'analyse

Comptes-rendus des Commissions

agriculture

les travaux du chalet de Rognoux se terminent (dans le respect du calendrier et du budget)
 Dermatose Nodulaire Contagieuse : après une saison difficile pour les agriculteurs, la sortie de crise se confirme,

tourisme

Bilan très satisfaisant de la fréquentation estivale : les chiffres des bornages téléphoniques lors des manifestations sont les suivants (12 000 personnes sur Pierra Menta d'Eté, 4 000 le 14 juillet, 7 000 lors de l'Etape du Tour, 18 000 lors du passage du Tour de France, 8000 pour le trail La Frison Roche et la fête d'Arêches, 7 500 pour la TDS et 8 000 le 15 Aout)
 La note de satisfaction clients suite à l'enquête s'élève à 8,9/10,

Garderie la clé des cimes

Mme Christine CALMIN, nouvelle directrice est en poste depuis le 8 septembre
 5 familles fréquentent la garderie en accueil régulier (8 à partir de novembre)

Culture

Recrutement sur Arlysère fonds Hubert Favre
 Projet de résidence d'artiste en mars 2026 avec primaires et collégiens

Labellisation 3ème fleur

Le Jury Régional viendra à Beaufort le mercredi 17 septembre

Mme la Conseillère Départementale

Dans la perspective de l'organisation par le CAUE du prix de la construction bois, Mme Annick CRESSENS propose de candidater avec le chalet de Rognoux,

Taxe d'aménagement : les nouvelles modalités de recouvrement sont complexes et ont une incidence négative sur les finances des collectivités : un courrier adressé à la DGFIP semble opportun,

Le Maire,



LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 13 OCTOBRE 2025